

Cotisation annuelle 2023-2024

Chèr.es membres,

Afin de simplifier la perception et le paiement de la cotisation annuelle, nous introduisons cette année la facturation par l'entremise du service PayPal.

Au cours des prochains jours, vous recevrez un courriel de l'ACÉBAC, plus précisément du compte PayPal de l'ACÉBAC, avec votre facture et un lien pour l'acquitter. Cet envoi correspond à la cotisation pour l'année en cours, soit 2023-2024.

Prenez note qu'il n'est pas nécessaire d'avoir ni de créer un compte PayPal pour acquitter votre facture. Les modes de paiement sont par carte de crédit et par débit Interac.

À titre de rappel, la cotisation annuelle est de 60 \$ pour les membres réguliers et de 30 \$ pour les membres étudiants. Les membres émérites sont exonérés de la cotisation annuelle. Si votre facture est incorrecte ou manquante, veuillez m'en informer à tresorier "@" acebac.org (sans les guillemets ni les espaces).

Vous remerciant à l'avance de votre collaboration, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Jimmy Carbonneau Trésorier

Québec, le 5 février 2024